

Dakar, le 14/10/2020

Concours direct des Sous-officiers de police, session 2019.

Epreuve orale

AVIS

Il est porté à l'attention de tous les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites, à l'exception de ceux qui ont été recalés lors des épreuves physiques pour taille non conforme, que l'épreuve orale se tiendra le **lundi 19 octobre 2020** à partir de 07 heures 30 minutes à la Direction de la Formation (ex Ecole nationale de Police).

Le candidat doit se présenter avec son **dossier physique** de candidature qui est composé des pièces suivantes :

- Copie de la carte nationale d'identité ;
- Extrait de naissance datant de moins de 06 mois ;
- Copie du certificat de nationalité ;
- Attestation ou diplôme requis ;
- Extrait du casier judiciaire.

Le Directeur des Ressources Humaines de la Police nationale

Abdoul Wahabou SALL

Commissaire de Police Divisionnaire
de Classe Exceptionnelle

